Un mandat à dessiner ensemble

CORDEMAIS 2020-2026
HORS-SÉRIE

SOMMAIRE

P3 Édito
P4 Actus en images
P8 Quel est le rôle d'un conseil municipal ?
P9 Quel est le rôle des commissions ?
P10 Vie associative, sport, culture et communication
P11 Finances publiques et budgets communaux
P12 Relations sociales, Conseil des Sages et monde agricole
P13 Solidarité, proximité des services publics, commerces, artisanats et Conseil des Jeunes
P14 Trombinoscope des élus
P16 Cohésion du territoire, bâtiments et infrastructures routières
P17 Espaces végétalisés, transition écologique
P18 Tranquillité publique, urbanisme et patrimoine communal
P19 Vie scolaire, enfance jeunesse
P20 Les autres commissions
Les instances municipales
P21 Les instances comprenant des citoyens
P22 La Communauté de Communes Estuaire et Sillon
P23 Les 10 commissions thématiques de la CCES

Publication éditée en MARS 2021 par la commune de CORDEMAIS à 1 800 exemplaires.
Directeur de publication : Daniel GUILLÉ, Maire
Conception, élaboration et rédaction : service communication - Tél.: 02 40 57 80 93
Photographie : service Communication - Remerciements à Xavier TROCHU, aux Films de l'estuaire, à la Centrale EDF et aux familles de Lucie et Cyriac.
Illustrations : Isabelle ABRAHAM (couverture) - service Communication
Impression : Kalydéa - 02 40 58 31 03
Kalydéa respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT

ÉDITO

Chères Cordemaisiennes, Chers Cordemaisiens,

Le 15 mars 2020, vous avez choisi majoritairement la liste "*Demain, Ensemble pour Cordemais*". Toute l'équipe vous remercie de votre confiance.

En raison de la situation sanitaire, le mandat de Joël Geffroy et ses Adjoints a été prolongé de quelques semaines. Je profite de cette tribune pour saluer leur engagement pendant cette période particulière.

Je tiens également à souligner la **mobilisation et la disponibilité des agents communaux** qui ont permis de garder un service public malgré la conjoncture : le Centre Communal d'Action Sociale a pris des mesures en faveur des personnes vulnérables ; le Pôle Vie Scolaire s'est organisé pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions et leur apporter les repas jusque dans les classes ; les agents techniques ont assuré la propreté de la commune et les urgences ; la communication a relayé les informations utiles et ouvert une fenêtre sur les réseaux sociaux ; l'ensemble des services a continué à gérer les affaires courantes et répondre à vos demandes.

Je n'oublie pas le **tissu associatif et les acteurs économiques**, contraints pour la plupart d'arrêter leurs activités ; certains ont cependant réussi à **créer du lien autrement**. Il en va de même pour vous aussi, Cordemaisiennes et Cordemaisiens : vous avez accompli, pendant les confinements notamment, des **gestes généreux** et avez su vous organiser pour vous **entraider**. C'est là, dans ces moments particuliers, que l'on mesure **l'engagement solidaire** ; vous n'en avez jamais manqué et j'en suis fier en tant que Maire.

Pour vous servir, je suis épaulé dans mes fonctions par vos **26 Conseillers Municipaux**, **dont 8 Adjoints**. Ce magazine vous les présente, ainsi que les grandes lignes du programme de chaque **commission**. Vous trouverez également le récit de quelques actualités.

Avec mon équipe, nous souhaitons travailler d'une manière constructive avec les élus de l'opposition et **en concertation avec vous, habitants de Cordemais**. Soyez assurés que nous ferons, tous, notre possible pour que votre cadre de vie garde sa sérénité et son dynamisme.

Daniel GUILLÉ, Maire de Cordemais

« Ensemble, nous bâtirons l'avenir de Cordemais. »

ACTUS EN IMAGES

La commune prend soin de son public vulnérable

L'attention que la commune de Cordemais porte aux personnes vulnérables s'est accrue pendant les confinements. Le Centre Communal d'Action Sociale a ouvert un registre des personnes fragiles isolées. Régulièrement, les administrés inscrits sont contactés par les services municipaux afin de prendre de leurs nouvelles.

Pour s'inscrire sur ce registre, ou inscrire un proche, contactez la mairie au 02 40 57 85 18 ou à ccas@cordemais.fr

Les agents communaux au plus près de vos enfants

Dès le début du premier confinement, les agents du Pôle Vie Scolaire se sont mobilisés pour accueillir les enfants des personnels soignants. Ensuite, le restaurant scolaire s'est adapté et a livré des repas froids équilibrés dans chaque classe. Au retour des élèves dans le restaurant, un protocole sanitaire strict a été mis en place : marquage au sol et tables plus larges pour le respect des distanciations, déjeuner par classe afin d'éviter le brassage, service à table...

Une fenêtre sur les réseaux sociaux

La communication n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui afin de permettre aux Cordemaisiens de garder un lien social avec leur territoire en cette période particulière. C'est pourquoi, en plus de son site Internet, www.cordemais.fr, régulièrement mis à jour, la commune a ouvert une fenêtre sur les réseaux sociaux en créant ses comptes Facebook, Twitter, Instagram et, depuis peu, YouTube !

Une calculatrice pour les futurs collégiens

Le 2 juillet 2020, Daniel GUILLÉ, Maire et Émilie CHAPALAIN, Adjointe à la Vie scolaire, se sont rendus dans les deux écoles de Cordemais pour remettre à chaque élève de CM2 une calculatrice scientifique offerte par la commune. Ce cadeau utile voulait marquer leur entrée en 6ème qui a eu lieu en septembre dernier. Gageons que, depuis, les calculatrices ont dû fonctionner à plein régime...

Un arbre pour une naissance

Chaque année, la commune offre un arbre fruitier à chaque nouveau né Cordemaisien.
« *Une remise officielle était prévue en mairie ; mais contexte sanitaire oblige, nous avons dû aller directement au domicile des familles* » explique Alexia ROUSSEAU, Adjointe aux Espaces végétalisés et à la transition écologique. Accompagnée de Jacques CHOLLET, responsable du service Espaces Verts, elle a distribué 6 cerisiers, 9 pommiers et 6 pruniers en novembre 2020.

Lucie, très contente de son pommier offert par la commune de Cordemais.

Cyriac, avec sa famille, pose devant son arbre planté dans son jardin.

ACTUS EN IMAGES

Une commémoration en comité restreint

Daniel GUILLÉ, Maire, Didier CHAUVIÈRE, Franck CLOUET et Thierry GADAIS, Adjoints, accompagnés de deux porte-drapeaux de l'Union Nationale des Combattants, Nicol GOURDON et Gilbert MICHAUD, se sont retrouvés le 11 novembre 2020 au cimetière pour rendre hommage aux morts pour la France. « *Nous avions envisagés cette cérémonie avec un peu plus de corps, mais les conditions sanitaires ne nous l'ont pas permis* » a regretté Monsieur le Maire.

Une valise de gourmandises

Afin de préserver la santé de tous, le traditionnel repas des aînés n'a pu avoir lieu, comme prévu, en décembre 2020. Aussi, la commune a offert aux Cordemaisiens de 70 ans et plus une valisette remplie de gourmandises. Les élus se sont chargés de la distribution en fin d'année, ce qui leur a permis de discuter un peu avec leurs administrés les plus âgés. Et bien entendu, dans le respect des gestes barrières...

Le Noël des enfants de Cordemais

La commune, malgré le contexte, a souhaité maintenir les traditionnelles animations de Noël pour les enfants. Aussi, dans un protocole sanitaire strict, la Cie ''l'Atelier du livre qui rêve'' est intervenue directement dans les deux écoles pour présenter un spectacle interactif par classe. Les élèves ont reçu des gâteaux et un cadeau pour leur classe et ont pu déguster un repas de fête au restaurant scolaire. Une semaine bien remplie à la veille des vacances scolaires !

Des voeux en ligne

La cérémonie des vœux à la population n'ayant pu être organisée en raison du contexte sanitaire, les élus ont tout de même tenu à offrir leurs vœux. C'est donc dans une vidéo, postée sur la toute nouvelle chaîne YouTube de la commune, que Daniel GUILLÉ, Maire et ses Adjoints ont adressé leur message de bonne année aux Cordemaisiens. Un exercice compliqué qu'ils ont accompli avec cœur.

Retrouvez cette vidéo via le lien suivant : https://youtu.be/XWu6SJDWceQ%20

Un anniversaire en lumière !

Le 24 décembre 1970, la centrale de Cordemais était couplée pour la première fois au réseau électrique. Afin de célébrer ce 50ème anniversaire et d'y associer les riverains, EDF a lancé un programme nocturne d'illuminations sur les façades et les cheminées, composé de leds et d'ampoules basse consommation. Un peu de magie, pour le plaisir de tous, qui se prolongera jusqu'au 31 mars, de 17h à 23h et de 5h à 8h, suite au succès rencontré par cette initiative.

Point sur les travaux

Le futur centre culturel, sorti de terre il y a un an, devrait être livré fin 2021. Une partie du gros oeuvre est achevée et laisse entrevoir les différents volumes de ce nouvel espace. Les travaux au village de L'Audiais, débutés en octobre 2020, viennent de s'achever. Les riverains profitent d'une voirie reprofilée et neuve, d'accotements sécurisés et d'un dispositif de ralentissement. Quant au déploiement de la vidéoprotection, les 13 caméras sont installées et le système est désormais opérationnel.

QUEL EST LE RÔLE D'UN CONSEIL MUNICIPAL ?

Ses attributions sont très larges et ses compétences s'étendent à de nombreux domaines.

Le Conseil Municipal, dont les membres sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct lors des élections municipales, représente les habitants.

Il est chargé de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Ses attributions sont très larges et ses compétences s'étendent à de nombreux domaines. Il vote et approuve le budget communal, crée et supprime des services publics municipaux, décide de l'implantation et de l'agrandissement des écoles publiques, favorise le développement économique, les commerces, gère le patrimoine communal (voirie, bâtiments...), participe à l'action sociale, fixe l'aide aux associations, veille à la tranquillité des habitants, etc... Pour étudier les dossiers relatifs à tous ces sujets, il peut former des commissions.

Le Conseil Municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. Les séances ont lieu, en principe, en Mairie et sont ouvertes au public, sauf cas exceptionnel.

Vie associative, sport, culture et communication

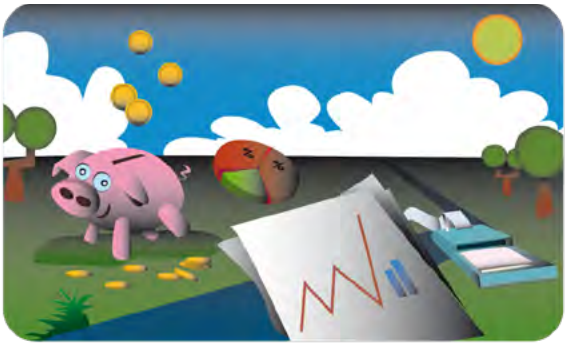
Finances publiques et budgets communaux

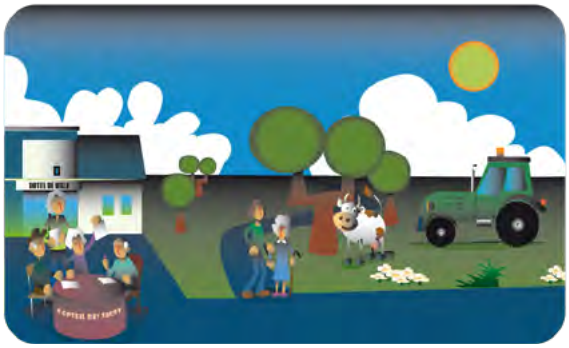
Relations sociales, Conseil des Sages et monde agricole

Solidarité, proximité des services publics, commerces, artisanats et Conseil des Jeunes

QUEL EST LE RÔLE DES COMMIS-SIONS ?

Chacun des 8 Adjoints est chargé d'animer une des commissions en tant que Vice-Président.

Les commissions, au sein d'une équipe municipale, permettent à tous les élus de co-construire ensemble sur les dossiers et projets de la collectivité. Constituées de plusieurs membres désignés au préalable par délibération, les commissions effectuent un travail de réflexion sur les sujets relevant de leur compétence. Après étude et débat, elles formulent des avis consultatifs qui sont soumis ensuite au vote du Conseil Municipal, seul décisionnaire, ou au visa du Maire quand il en a la compétence.

Lors du Conseil Municipal du 27 juin 2020, les élus de Cordemais ont acté la constitution de **8 commissions principales,** dont le Maire, Daniel GUILLÉ, est le Président de droit.

Les intitulés de chaque commission ont été pensés avec soin : « *Nous avons voulu employer les termes qui s'adaptent le mieux aux domaines sur lesquels notre équipe a décidé de s'investir et à notre vision de l'organisation de la commune* » explique Daniel GUILLÉ.

Cohésion du territoire, bâtiments et infrastructures routières

Espaces végétalisés, transition écologique

Tranquillité publique, urbanisme et patrimoine

Vie scolaire, enfance jeunesse

TOUT UN PROGRAMME...

Vie associative, sport, culture et communication

« *Tout un programme...* » reconnaît Didier CHAUVIÈRE, 1er Adjoint, en évoquant la commission dont il a la charge. Il est accompagné dans cette mission par 8 autres membres (voir encadré). « *Nous sommes tous animés d'une même volonté : agir POUR et AVEC la population. On ne pourra pas réussir sans le concours des Cordemaisiens* » insiste t-il.

Sport et culture, même combat !

« *Ces deux politiques doivent interagir en poursuivant le même objectif fondamental : l'accès à la pratique sportive et/ou culturelle auprès de tous les publics et sur l'ensemble de la commune* » expose t-il. Dans cette optique, le forum des associations, vitrine des nombreuses activités proposées à Cordemais, sera développé. « *Ce rendez-vous sera aussi l'occasion de mettre en valeur les citoyens méritants : bénévoles, artistes, sportifs reconnus, etc... L'engagement est un vecteur indispensable à la vie associative* ».

Le futur espace associatif sera au cœur des préoccupations de la commission. La programmation culturelle et beaucoup d'activités y seront transférées. « *La salle de spectacle sera aussi ouverte à la culture populaire. La culture ne doit pas être réservée aux seuls initiés* » déclare t-il.
En ce qui concerne le sport, Didier CHAUVIÈRE est persuadé qu'il représente « *un vecteur fort de cohésion sociale entre les habitants* ». En plus de « *faire du bien au corps* » il véhicule « *un certain nombre de valeurs qui peuvent être transmises auprès des jeunes* ». Aussi, les élus sont prêts à soutenir et accompagner toute initiative autour d'événements ''inter-sports-sections'', ou encore caritatifs (Téléthon...).

Ils seront également ouverts à toute proposition festive de la part des associations : « *nous voulons redynamiser le bourg et permettre aux Cordemaisiens de se retrouver pour un moment convivial au sein de leur commune* » indique t-il.

De la communication interactive

Agir POUR et AVEC les Cordemaisiens nécessite de la communication : « *nous souhaitons nous appuyer sur les supports existants , en les faisant évoluer* » assure Didier CHAUVIÈRE. « *Cependant, il faut plus d'interactivité avec les habitants, raccourcir les circuits de la communication* ». Pour cela, la commission étudie la mise en place d'une application, téléchargeable gratuitement sur les smartphones, permettant l'échange ''up-down'' (informations montantes et descendantes) « *pour une interaction constante entre les habitants et leurs élus* » ajoute t-il. Mais pas question d'oublier les personnes qui n'ont pas accès aux nouvelles technologies : « *Nous gardons les supports papier et nous renforcerons le partenariat avec le club informatique Micromédia afin de lutter contre la fracture numérique* » annonce t-il.

« Le but de la commission est de mieux avancer ensemble ! ».

Composition

Président : Daniel GUILLÉ

Vice-Président :
Didier CHAUVIÈRE,
1er Adjoint au Maire

Titulaires :
Pascale CORMERAIS
Yves-Marie DELANOË
Didier PROUX
Bruno FOUCHARD
Nathalie SCOUARNEC-VERBECQ
Pascal PHILIPPE
Audrey TENEZ
Philippe MIKO

LE NERF DE LA GUERRE...

Finances publiques et budgets communaux

Pascale CORMERAIS, 2ème Ajointe au Maire, est chargée des finances publiques et budgets communaux, « *le nerf de la guerre...* ». Mais elle ne s'en laisse pas compter et la tâche ne l'effraie pas : « *j'ai pratiqué la comptabilité privée dans différentes entreprises pendant 20 ans et je suis épaulée par mes collègues de la commission* » (voir encadré).

Le contexte sanitaire particulièrement difficile n'a pas arrêté la nouvelle équipe : « *nous nous sommes adaptés rapidement pour prendre en main et pérenniser la gestion de la collectivité, aidés en cela par le personnel communal et, tout particulièrement, la Directrice Générale des Services, qu'il faut remercier ici* » tient-elle à préciser. « *L'investissement personnel de Monsieur le Maire est également à saluer car il n'a pas ménagé ses efforts pour assurer la continuité de fonctionnement de la commune* » ajoute t-elle.

Un équilibre à trouver

Pascale CORMERAIS a une vision très juste des finances d'une commune : « *la comptabilité publique est différente de la comptabilité privée, ce n'est pas tout à fait le même langage, pas tout à fait les mêmes opérations* » admet-elle. Cependant, les remplacements qu'elle a effectués dans le public lui ont appris à comprendre et connaître ces différences : « *lorsque je fais le point avec la responsable Finances de la mairie, je ne suis pas perdue* » s'amuse t-elle.
Mais elle est consciente que le sujet est très sérieux et que de la gestion des finances d'une commune dépendent la réalisation des projets et, par ricochet, la satisfaction des administrés : « *il faut essayer d'équilibrer le bien-être des agents communaux et le contentement de la population, le fonctionnement et les projets. Les deux sont indissociables* ».

Une projection budgétaire

Même si le budget de la commune de Cordemais est confortable, « *pour le moment* » insiste Pascale CORMERAIS, « *il faut penser que l'arrêt de la Centrale dans quelques temps aura un fort impact sur nos finances* » prévient-elle.
Elle n'oublie pas non plus les futures décisions de l'intercommunalité et de l'État qui peuvent aussi avoir des conséquences. C'est pourquoi, elle souhaite établir une feuille de route avec une projection sur au moins 10 ans « *afin de décider ce qui peut être fait, quels projets à moyen et long terme peuvent être raisonnablement budgétisés* ». Mais elle a confiance : « *je ressens des élus investis et battants ; tout cela me paraît de bon augure pour l'avenir et la réalisation de notre profession de foi plébiscitée par les électeurs* » conclut-elle.

« De la gestion des finances dépendent les projets... ».

Composition

Président : M. Daniel GUILLÉ

Vice-Présidente :
Pascale CORMERAIS,
2ème Adjointe au Maire.

Titulaires :
Didier CHAUVIÈRE
Lydie RETAILLEAU
Thierry GADAIS
Alexia ROUSSEAU
André LANCIEN
Émilie CHAPALAIN
Franck CLOUET
Pierre LAUDEN
Cécile SACHOT
Benoit LONGEON

ÉCOUTE, PROXIMITÉ ET BIENVEILLANCE...

Relations sociales, Conseil des Sages et monde agricole

« *Quand je serai grand, je serai "aideur" !* » cite Franck CLOUET, 3ème Adjoint. « *Cette phrase, entendue un jour, résume bien ce que je suis et décrit parfaitement la direction que je souhaite donner à la commission que j'anime* ». Fier d'être élu, il considère son mandat d'Adjoint comme « *une chance et un devoir, non comme un droit* ».

Relations sociales

Derrière le terme "relations sociales" il y a la gestion du personnel communal. Pour cela, il peut s'appuyer sur l'expérience acquise, depuis 20 ans, grâce aux mandats syndicaux qu'il exerce au niveau national pour défendre sa profession de convoyeur de fonds : « *le droit du travail est différent dans la fonction publique, mais les relations humaines restent les mêmes ; l'écoute et l'échange avec les agents seront primordiaux !* ».

Conseil des Sages

De l'échange, il y en aura aussi au sein du Conseil des Sages. C'est le but de cette instance participative. Il fonctionnera comme le Conseil Municipal, sur la base d'un règlement intérieur et sous couvert de Monsieur le Maire « *qui devrait m'en confier la délégation* » précise t-il. Il sera composé d'une dizaine de membres. Un appel à candidature sera lancé auprès des aînés de la commune, dès que la situation sanitaire le permettra. Le choix définitif en reviendra au Maire. « *Il est important que nous puissions tous bénéficier des idées et de l'avis de nos anciens. Il faut qu'ils aient voix au chapitre, et mon rôle sera d'y veiller* ».
Franck CLOUET souhaite avant tout œuvrer dans l'intérêt des Cordemaisiens et reconnaît volontiers ne pas partir de rien : « *on a une commune bien équipée, il faut s'en servir, tout en essayant d'y apporter notre touche personnelle* ».

Le monde agricole

Si le Conseil des Sages sera « *la mémoire de la commune* », les agriculteurs, eux, représentent « *la mémoire de la terre* ». Ces derniers bénéficieront aussi de la bienveillance de Franck CLOUET : « *leur métier n'est pas simple, mais il est indispensable à notre équilibre. Cordemais est une commune rurale avant tout, ne l'oublions pas !* ». Il va à leur rencontre « *pour les écouter, mais surtout récolter leurs avis* » explique t-il.
« *Ils bossent tout le temps, ils ont une connaissance du territoire incroyable, ils sont réceptifs à ce qui se passe sur la commune et je les sens très impliqués* ». Aussi, chaque année, il souhaite réunir le monde agricole avec quelques élus et agents concernés, « *pour un moment de discussion et de convivialité* ».

Et de conclure : « *il faut intéresser les gens. Pour cela, l'écoute, la proximité et la bienveillance devront être employées et pratiquées correctement* ». Pour l'aider, il sait qu'il peut compter sur les 8 autres membres de la commission (voir encadré).

« L'écoute et l'échange sont primordiaux ! ».

Composition

Président : Daniel GUILLÉ

Vice-Président :
Franck CLOUET,
3ème Adjoint au Maire

Titulaires :
Thierry GADAIS
Cécile SACHOT
Katell RABY
Aude JOUSSE
André LANCIEN
Pascal PHILIPPE
Karine DESVARD
Anaïk FOURDILIS

LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DES PROJETS

Solidarité, proximité des services publics, commerces, artisanats et Conseil des Jeunes

Conseillère Municipale au mandat précédent, Lydie RETAILLEAU a souhaité suivre l'équipe de Daniel GUILLÉ, en tant que 4ème Adjointe : « *en plus de la commission, je suis également en charge du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)* ».
Pour ce nouvel engagement, elle compte sur son expérience et ses compétences professionnelles « *surtout en ce qui concerne l'aide aux artisans et commerçants car il y a beaucoup de points communs avec mon métier de collaboratrice en agence d'assurance* ».

Des instances participatives

L'installation d'un Comité consultatif, composé d'élus, de personnels communaux et d'acteurs économiques locaux, est en projet « *afin d'échanger sur les besoins et problématiques des artisans et commerçants et leur apporter notre soutien si possible* » précise Lydie RETAILLEAU.

Pour cela, elle s'est déplacée, avec quelques élus, à Monnières où la municipalité a mis en place cette instance participative : « *c'était vraiment très intéressant et instructif. Nous en avons profité pour poser des questions sur leur Conseil des Jeunes, autre projet que nous voudrions concrétiser à Cordemais* » confie t-elle. « *Cependant, nous prendrons le temps qu'il faudra pour mettre tout cela en place car nous ne voulons pas nous précipiter mais faire les choses bien* » insiste t-elle.

Prendre soin des gens

Cet été, elle a pris le relais de la responsable du CCAS, pendant ses congés, auprès des personnes vulnérables inscrites sur le registre de la commune : « *je leur ai téléphoné pour prendre de leurs nouvelles, notamment pendant la période de canicule ; j'ai eu le sentiment de jouer pleinement mon rôle d'élue à ce moment là* » avoue t-elle.

Des outils pour aider

Au sein du CCAS, elle dispose déjà d'outils pour aider les plus démunis. Mais elle sait qu'elle pourra aussi en créer d'autres.
« *Le nouveau Conseil d'Administration du CCAS, installé le 4 juillet 2020, a pris sa première "grande" décision : la prise en charge à 100 % du portage des repas à nos usagers* » rappelle t-elle. Elle n'oublie pas les services publics de proximité : « *ils jouent un rôle important pour nos citoyens* ».
Aussi, la commission étudie la mise en place d'un "**guichet unique**" afin de faciliter les démarches administratives de tous. « *Mais là encore, nous prendrons notre temps pour réfléchir à ce que nous devons et pouvons y inclure* » indique t-elle. Les élus souhaitent aussi mettre à disposition des Cordemaisiens, qui ne disposent pas d'outils informatiques, une aide et du matériel en mairie afin qu'ils puissent effectuer leurs démarches en ligne. « *La commission essayera de faire en sorte que la solidarité motive chacune de ses actions* » conclut Lydie RETAILLEAU.

« Prendre le temps pour faire les choses bien ! ».

Composition

Président : Daniel GUILLÉ

Vice-Présidente :
Lydie RETAILLEAU,
4ème Adjointe au Maire

Titulaires :
Stéphanie MELOT
Aude JOUSSE
Guinard MARNE
Karine DESVARD
Philippe MIKO

Membres du CCAS : voir page 21

CORDEMAIS

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE
Daniel GUILLÉ

LES ADJOINTS AU MAIRE

1er Adjoint
Didier CHAUVIÈRE

Vie associative, sport, culture et communication

2ème Adjointe
Pascale CORMERAIS

Finances publiques et budgets communaux

3ème Adjoint
Franck CLOUET

Relations sociales, Conseil des Sages et monde agricole

4ème Adjointe
Lydie RETAILLEAU

Solidarité, proximité des services publics, commerces, artisanats et Conseil des Jeunes

5ème Adjoint
Thierry GADAIS

Cohésion du territoire, bâtiments et infrastructures routières

6ème Adjointe
Alexia ROUSSEAU

Espaces végétalisés, transition écologique

7ème Adjoint
André LANCIEN

Tranquillité publique, urbanisme et patrimoine

8ème Adjointe
Émilie CHAPALAIN

Vie scolaire, enfance jeunesse

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Pierre LAUDEN

Pascal PHILIPPE

Katell RABY

Nathalie SCOUARNEC -VERBECQ

Karine DESVARD

Didier PROUX

Cécile SACHOT

Bruno FOUCHARD

Patrice DRAIGNAUD

Solène LAUNAY

Guinard MARNE

Audrey TENEZ

Stéphanie MELOT

Yves-Marie DELANOË

Aude JOUSSE

Philippe MIKO*

Anaïk FOURDILIS*

Benoit LONGEON*

** Photo non communiquée*

VILLAGES ET BOURG, MÊME ATTENTION

Cohésion du territoire, bâtiments et infrastructures routières

« *Liaison avec tout type de moyens entre nos villages, le bourg, la gare, les écoles et tous les commerces...* » ; c'est ainsi que Thierry GADAIS, 5ème Adjoint, définit sa commission. Il entend travailler sur les liaisons et le maillage de notre territoire afin de faciliter et sécuriser les déplacements sur la commune. Pour mener à bien cette entreprise, il insiste sur le fait qu'il n'est pas seul (voir encadré).

Des liaisons douces

La liaison douce, qui va du bourg à la Croix Morzel, sera améliorée : « *et nous voulons qu'elle aille jusqu'au collège Paul Gauguin* » ajoute t-il. Des améliorations sur les circuits touristiques ''vélo détours'', qui traversent la commune, sont étudiées, notamment au niveau de l'écluse du Tertre : « *à cet endroit, la route peut être dangereuse. Nous allons étudier une petite déviation et un raccordement sur le bourg en direct* » précise t-il.

La gestion du bâti

En ce qui concerne les bâtiments communaux, des travaux sont à l'étude : « *nettoyage et ravalement sont notamment prévus sur les murets et façades des maisons des foyers locatifs et un réaménagement de l'accueil, de quelques bureaux et de la salle du Conseil de la mairie est également envisagé* » explique t-il. Mais le plus gros dossier du moment reste la construction du nouvel espace culturel et associatif qui devrait ouvrir ses portes début 2022 : « *de là, découleront beaucoup de questions pour savoir comment reconvertir les locaux existants dont les associations n'auront plus besoin* » expose t-il. « *La salle du calvaire, l'école de musique, le théâtre... Certains de ces bâtiments posent des problèmes de sécurité, d'accès, d'électricité... Il faudra faire les bons choix dans l'intérêt de la commune et ses habitants* ».
Il reconnaît que la tâche ne s'annonce pas de tout repos, mais « *avec de la concertation, nous trouverons les meilleures solutions pour la collectivité* ».

Une circulation repensée

Un projet de réaménagement de la circulation dans le bourg est à l'étude : « *notamment autour de l'école publique afin de limiter les bouchons aux horaires de sortie des classes* ». De plus, avec les nouveaux lotissements, la circulation des piétons et des véhicules s'intensifie. Aussi, il faudra fluidifier les déplacements tout en les sécurisant : « *rue du Calvaire, par exemple, l'élargissement des trottoirs semble nécessaire pour permettre le passage des poussettes* » indique Thierry GADAIS.
Mais les villages ne sont pas oubliés ! « *Il faut aménager des trottoirs pour sécuriser les déplacements piétons, améliorer la voie si nécessaire et embellir via des espaces verts* ».
Les travaux sur les villages de La Herguenais et L'Audiais sont terminés, d'autres sont en projet.
Les agriculteurs sont consultés afin de trouver, avec eux, des solutions pour maintenir un bon état du réseau communal et optimiser les voies structurées pour leurs déplacements avec leurs engins agricoles : « *on va continuer à entretenir et créer des espaces d'évitement pour permettre les croisements sur les voies étroites* » indique t-il.

« Fluidifier et sécuriser les déplacements ».

Composition

Président : Daniel GUILLÉ

Vice-Président :
Thierry GADAIS,
5ème Adjoint au Maire

Titulaires :
Franck CLOUET
André LANCIEN
Yves-Marie DELANOË
Didier PROUX
Patrice DRAIGNAUD
Audrey TENEZ
Pierre LAUDEN
Anaïk FOURDILIS

ENGAGÉE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Espaces végétalisés, transition écologique

Il faut de l'engagement pour animer la commission dont Alexia ROUSSEAU, 6ème Adjointe, a la charge : « *je me sens très impliquée et concernée par ma fonction. C'est passionnant !* » s'enthousiasme t-elle. Elle avoue que « *le sujet est vaste* », mais qu'elle « *ne manque pas d'idées !* ».
Comme la transition écologique peut se décliner sur tous les projets, son équipe compte un représentant de chaque autre commission de la commune (voir encadré).

Agir pour l'écologie

« *En matière d'écologie, les projets foisonnent, mais il faut se donner des directives* » tempère t-elle. Aussi, la commission va travailler sur 3 grands axes. Le premier va concerner la sensibilisation de la population « *car il est urgent d'agir* ». La biodiversité, la réduction des déchets, le comportement responsable... autant de sujets sur lesquels la communication sera essentielle. Deuxièmement, les élus établiront des programmes « *pour inciter et aider les citoyens à adopter les bons gestes et les rendre plus faciles* ». Enfin, la commission a l'ambition de s'élargir en mettant en place un comité consultatif composé d'habitants motivés, « *pour faire ensemble* », précise t-elle.

Elle sait, d'ores et déjà, que beaucoup de Cordemaisiens sont intéressés par la transition écologique : « *l'intérêt suscité lors d'événements comme la Semaine Européenne du Développement Durable en est la preuve* ». Aussi, des événements sur le thème de l'écologie seront organisés.

Aménager les espaces verts

Elle n'oublie pas les espaces végétalisés. L'espace vert, rue Saint Samson, n'attend plus que le remplacement des jeux d'enfants devenus vétustes et un massif de plantes aromatiques est en projet avec les résidents des foyers locatifs. « *Notre volonté est d'accentuer la gestion différenciée en créant des jachères fleuries, en favorisant la fauche tardive, en choisissant des variétés plus mellifères...* » explique t-elle. « *Nous souhaiterions profiter de toutes les opportunités pour planter de nouveaux arbres sur la commune, créer des espaces avec cheminement pour valoriser la flore sauvage et, pourquoi pas, accueillir des ruches pédagogiques, équipées de vitres pour observer la vie des abeilles* ».

Alexia ROUSSEAU est consciente que les projets et idées de sa commission n'en sont qu'à leurs balbutiements et que « *tout reste à déterminer* » ; mais elle espère, avec ses collègues membres, pouvoir influer et apporter sa « *pierre à l'édifice* » pour la transition écologique à Cordemais. « *Cela nous tient particulièrement à cœur !* ».

« Aider à adopter les bons gestes pour la planète ».

Composition

Président : Daniel GUILLÉ

Vice-Présidente :
Alexia ROUSSEAU,
6ème Adjointe au Maire

Titulaires :
Franck CLOUET
Émilie CHAPALAIN
Cécile SACHOT
Katell RABY
Didier PROUX
André LANCIEN
Karine DESVARD
Benoit LONGEON

VEILLER À LA TRANQUILLITÉ

Tranquillité publique, urbanisme et patrimoine communal

André LANCIEN a voulu repartir pour un 3ème mandat afin de « *continuer à être au service des administrés* ». 7ème Adjoint de la commune, il sait, qu'en plus de son expérience d'élu, il peut s'appuyer sur l'aide précieuse du Maire et de ses collègues (voir encadré).

Des mesures déjà prises

« *Prévenir, lutter contre les incivilités, faire respecter les règles de la sécurité routière... En tant qu'élus, nous nous devons d'accorder aux citoyens toute l'attention quant à leur tranquillité* » explique t-il. Pour ce faire, des mesures ont déjà été prises : « *la vidéoprotection est opérationnelle depuis décembre dernier et une équipe de sécurité privée, engagée par la commune, est présente tous les vendredis soirs et nuits dans le bourg et ses alentours* » indique t-il. Les premiers résultats se font déjà sentir : « *nous avons de bons échos des riverains : les nuits sont plus calmes. Nous constatons également une baisse du vandalisme* ». Et d'ajouter : « *la discussion s'est amorcée. Des jeunes sont venus d'eux-mêmes vers nous pour commencer à dialoguer. C'est une affaire à suivre... et à poursuivre !* » L'arrivée de deux policiers municipaux va renforcer ces mesures.

Bannir les incivilités

« *Des dépôts d'ordures sauvages sont régulièrement découverts par les agents communaux ou les habitants ; c'est intolérable* ! » s'indigne t-il. La collaboration de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, qui a la compétence de la gestion des déchets, sera sollicitée pour lutter contre. En ce qui concerne la sécurité routière, les élus réfléchissent à l'amélioration de la circulation dans le bourg : « *les véhicules ont tendance à rouler trop vite, notamment aux heures de rentrées et sorties scolaires* ». Aussi, avec la commission "Cohésion du territoire, bâtiments et infrastructures routières", ils participent à une réflexion sur le réaménagement du bourg. « *Et bien entendu, pour toutes nos actions, la gendarmerie reste notre interlocuteur privilégié en matière de sécurité* ».

Un nouveau PLUI

Côté Urbanisme, la commission devra participer à l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). « *L'actuel concerne uniquement les 3 communes d'anciennement "Cœur d'Estuaire". Avec la fusion des deux communautés de communes, il faut désormais établir un PLUI commun aux 11 communes d'Estuaire et Sillon* ». André LANCIEN insiste sur le fait qu'un PLUI doit répondre à beaucoup de directives supra communales : « *nous ne décidons pas de tout. Et s'il limite sérieusement les nouvelles constructions, il a néanmoins le mérite de définir le cadre de vie de nos concitoyens en imposant les règles du "vivre ensemble"* ».

Un patrimoine à redéfinir

Quant à la gestion du patrimoine communal, le sujet principal de réflexion sera le devenir des locaux actuellement occupés par les associations, une fois qu'elles auront pris leurs nouveaux quartiers dans l'espace associatif tout neuf : « *il y aura du changement de destination, de la rénovation... et peut-être de la destruction* » annonce t-il.

« Respecter la tranquillité des Cordemaisiens ».

Composition

Président : Daniel GUILLÉ

Vice-Président :
André LANCIEN,
7ème Adjoint au Maire

Titulaires :
Didier CHAUVIÈRE
Thierry GADAIS
Yves-Marie DELANOË
Patrice DRAIGNAUD
Nathalie SCOUARNEC-VERBECQ
Pascal PHILIPPE
Audrey TENEZ
Pierre LAUDEN
Benoit LONGEON

AU SERVICE DE VOS ENFANTS

Vie scolaire, enfance jeunesse

Le mandat d'Émilie CHAPALAIN a débuté sur les chapeaux de roues : « *à peine en place, tout de suite dans le grand bain...* ». Elle n'en est pas moins très motivée par la commission dont elle a la charge en tant que 8ème Adjointe. Avec les directives gouvernementales dues à la situation sanitaire, différents protocoles ont été mis en place en urgence à l'école et au restaurant scolaire : « *la prise de fonction a été délicate ; mais les mesures déjà prises par l'ancienne équipe municipale et le service Pôle Vie Scolaire, qui a fait un travail remarquable, ont rendu les choses plus fluides* ». De plus, elle est épaulée par les autres membres de la commission (voir encadré).

Priorité à l'enfant

« *Au sein de tous nos projets, l'intérêt de l'enfant primera* » annonce t-elle. Développer une politique jeunesse dynamique, assurer une scolarité épanouie, créer des passerelles, des liens et partenariats avec les associations et les instances participatives, s'ouvrir aux autres structures de la commune... telles sont les grandes lignes du programme de la commission. « *Le scolaire est interconnecté avec tout* » précise t-elle. Aussi, il faudra prendre en compte tous les acteurs concernés : les enfants, les familles, les équipes pédagogiques, la Communauté de Communes qui a la compétence "enfance - jeunesse" avec le projet éducatif de territoire Estuaire et Sillon, la Région pour les transports scolaires... « *La concertation, le dialogue, l'échange seront indispensables* ».

À titre d'exemple, elle aborde le sujet du restaurant scolaire : « *460 repas sont déjà servis chaque jour. La population communale est en croissance constante, avec l'installation de nombreuses familles. Il faut se poser la question de la capacité d'accueil et du fonctionnement du restaurant ; une réflexion qui sera menée avec tous les acteurs de ce périmètre, pour définir ensemble une solution pérenne* ». Idem pour l'animation jeunesse : « *nous souhaiterions enrichir l'offre des activités proposées l'été par la CCES sur Cordemais et inviter les jeunes à s'investir dans leur commune* ». Elle reconnaît que sur ces projets, un gros travail de réflexion et développement est encore à faire.

Une commission motivée

Un dossier plus concret a occupé la commission en fin d'année : « *nous avons travaillé sur l'organisation de l'arbre de Noël des enfants* ». Dans les conditions sanitaires actuelles, la tâche n'a pas été facile, mais ce projet lui tenait particulièrement à coeur : « *notre responsabilité d'adultes, d'autant plus notre responsabilité d'élus, est d'essayer de garder une certaine normalité pour nos enfants afin qu'ils soient impactés au minimum par la situation. Aussi, garder ce moment d'émerveillement était, à mon avis, indispensable* ».

Émilie CHAPALAIN estime que les élus doivent être « *porte-parole de la population* ». Pour cela « *il faudra être à l'écoute de ses besoins et faire de notre mieux pour y répondre* ». Pendant toute la durée du mandat, son crédo sera le suivant : « *donner de mon temps pour travailler dans le sens du bien commun* ». Elle sait que tous les membres de la commission ont la même motivation. Solène LAUNAY, Conseillère Municipale, élue au précédent mandat, le dit aussi : « *je souhaite continuer à mettre mon expérience et mon énergie au service de la commune, et notamment en ce qui concerne la Vie Scolaire et les thèmes liés à l'enfance* ».

« L'intérêt de l'enfant doit primer ».

Composition

Président : Daniel GUILLÉ

Vice-Présidente :
Émilie CHAPALAIN,
8ème Adjointe au Maire

Titulaires :
Lydie RETAILLEAU
Alexia ROUSSEAU
Solène LAUNAY
Stéphanie MELOT
Aude JOUSSE
Guinard MARNE
Philippe MIKO

LES AUTRES COMMISSIONS

Commission d'Appel d'Offres et de Délégation des Services Publics Locaux

Membres titulaires :
Didier CHAUVIÈRE
Pascale CORMERAIS
Thierry GADAIS
Cécile SACHOT
Anaïk FOURDILIS

Membres suppléants :
André LANCIEN
Didier PROUX
Bruno FOUCHARD
Patrice DRAIGNAUD
Benoit LONGEON

Commission de Contrôle des Listes Électorales

La commission CCLE a pour but de statuer sur les recours administratifs concernant les inscriptions et de contrôler la régularité de la liste électorale.

Membres titulaires :
Pierre LAUDEN
Pascal PHILIPPE
Katell RABY
Philippe MIKO
Anaïk FOURDILIS

Membres suppléants :
Nathalie SCOUARNEC-VERBECQ
Karine DESVARD
Didier PROUX
Benoit LONGEON

Comité de la caisse des écoles

Ce comité est composé de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription (ou son représentant), d'un membre désigné par le préfet, de 3 membres élus par les sociétaires, du Maire et 2 conseillers municipaux.

Président :
Daniel GUILLÉ, Maire

Membres titulaires :
Émilie CHAPALAIN
Lydie RETAILLEAU

Membres suppléants :
Aude JOUSSE
Cécile SACHOT

LES INSTANCES MUNICIPALES

Des élus siègent dans les différentes instances ou organismes où la commune est représentée.

Conseil d'Administration de la Résidence du Prieuré :
Daniel GUILLÉ, Président
Stéphanie MELOT
Aude JOUSSE
Benoit LONGEON

LES INSTANCES COMPRENANT DES CITOYENS

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

*Le CCAS comprend, en plus du **Maire, Président de droit**, 6 membres élus au sein du Conseil Municipal et 6 membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.*

Élus du Conseil Municipal :
- Lydie RETAILLEAU, Vice-Présidente
- Stéphanie MELOT
- Aude JOUSSE
- Guinard MARNE
- Karine DESVARD
- Philippe MIKO

Membres citoyens :
- Chantal DENIAUD
- Constance FOURNIER
- Ghislaine GUINEL
- Marie-Paule JAUNET
- Julie LAUNAY
- Marie-Claire THEBAUD

« Souhaitant apporter de l'aide aux Cordemaisiens, je suis heureuse d'avoir été sollicitée pour faire partie de l'équipe du CCAS »
Marie-Paule JAUNET

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Cette commission est constituée d'élus et de contribuables de la commune.

Membres :
- BARAT Alexandre
- MORTIER DORIAN
- Monique
- PICARD Patrick
- MARCELLIER Yves
- BRETECHER Loïc
- CHAPALAIN Patrick
- JOUSSE Yohann
- MARCETEAU Yannick
- RABY Katell
- DRAIGNAUD Patrice
- DELANOË Yves-Marie
- CORMERAIS Pascale
- GOURDON Nicol
- PRIOU Michel
- DUCOIN Bruno
- GUINEL Ghislaine
- BRIAND Marcel
- GAUBERT Stéphane
- LAUNAY Julie
- DESVARD Frédéric
- TILLAUD Michel
- CHAUVIÈRE Didier
- GADAIS Thierry
- DUGUÉ Sandra
- CARRÉ Jacky
- SCOUARNEC-VERBECQ Nathalie
- PHILIPPE Pascal
- LAUDEN Pierre
- LANCIEN André
- CLOUET Franck
- RETAILLEAU Lydie
- ROUSSEAU Alexia

Syndicat mixte d'électrification SYDELA :
André LANCIEN, représentant
Yves-Marie DELANOË, représentant

Défense Nationale :
Bruno FOUCHARD, correspondant

Collège Paul Gauguin :
Guinard MARNE, titulaire
Cécile SACHOT, suppléante

Office Intercommunale des Sports (OIS) :
Didier CHAUVIÈRE, représentant

Loire Atlantique Développement (LAD-SPL) :
Daniel GUILLÉ, représentant
André LANCIEN, représentant

Mission Locale pour l'Emploi des 16-25 ans
Guinard MARNE, délégué

SDAEP « Atlantic'eau » :
Pierre LAUDEN, délégué titulaire
Didier PROUX, délégué suppléant

Sécurité routière :
Audrey TENEZ, référente

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

Les commissions de la CCES sont des espaces de réflexion, de propositions et de débats.

Créée le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est née de la fusion des deux communautés de communes : « *Coeur d'Estuaire* » et « *Loire et Sillon* ».
Elle regroupe 11 communes, dont Cordemais (voir carte ci-dessous).
Depuis le 7 juillet 2020, une nouvelle équipe communautaire siège au sein de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.
Ses 36 membres ont élu Rémy NICOLEAU Président.

Le Conseil Communautaire se réunit en moyenne 8 fois par an, en séance publique. Les élus débattent et délibèrent sur la mise en oeuvre des compétences et des projets du territoire.

10 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Composées de Conseillers Communautaires et de Conseillers Municipaux des 11 communes, ces 10 commissions thématiques échangent et élaborent des propositions qui seront soumises ensuite à l'avis et au vote du Conseil Communautaire.

Les 3 Conseillers Communautaires de Cordemais
(élus lors du scrutin municipal)
Daniel GUILLÉ
Pascale CORMERAIS
Thierry GADAIS

10 COMMISSIONS

« *On ne peut pas tout faire tout seul !* » souligne Daniel GUILLÉ. Aussi, la commune souhaite travailler en bonne entente avec ses 10 voisines afin d'établir, avec la Communauté de Communes Etuaire et Sillon, un projet sur l'ensemble du territoire en lien avec les compétences de l'intercommunalité. Les 3 élus communautaires et les Conseillers Municipaux qui représentent Cordemais dans les différentes commissions, s'impliqueront avec leurs collègues élus des autres communes afin que prime l'intérêt de toute la population de la CCES.

Les élus Cordemaisiens qui représentent la commune dans chaque commission de la CCES

ESTUAIRE ET SILLON
Communauté de Communes

Chaque commission est composée d'une vingtaine ou trentaine d'élus des 11 communes. Elles sont animées, chacune, par un(e) Vice-Président(e), Maire d'une commune de la CCES.

Finances
Pascale CORMERAIS
Pierre LAUDEN
Benoit LONGEON

Patrimoine bâti, infrastructures, numérique
Yves-Marie DELANOË
Benoit LONGEON

Tourisme, action culturelle
Didier CHAUVIÈRE
Karine DESVARD
Philippe MIKO

Petite enfance, enfance-jeunesse
Émilie CHAPALAIN
Solène LAUNAY
Philippe MIKO

Mobilités
Katell RABY
Cécile SACHOT

Eaux et milieux aquatiques, Assainissement
Daniel GUILLÉ, Vice-Président
Didier PROUX
Thierry GADAIS
Anaïk FOURDILIS

Déchets
Patrice DRAIGNAUD
Thierry GADAIS
Anaïk FOURDILIS

Emploi-insertion, solidarités, intergénérationnel
Guinard MARNE
Aude JOUSSE

Développement économique
Pascale CORMERAIS
Pascal PHILIPPE
Pierre LAUDEN

Aménagement de l'espace, urbanisme, habitat
Thierry GADAIS
André LANCIEN

« La meilleure façon de prévoir l'avenir c'est de le créer. »

Peter DRUCKER
Théoricien américain (1909 - 2005)

La page de notre mandat est encore blanche...
Cordemaisiennes, Cordemaisiens, aidez-nous à la remplir
en construisant ENSEMBLE l'avenir de CORDEMAIS !

Mairie de Cordemais
4 Avenue des Quatre Vents
44360 Cordemais
02 40 57 85 18

CORDEMAIS

www.cordemais.fr